

L'ÉCHO)))



SOMMAIRE



VIE LOCALE ET ASSOCIATIONS.....P2

Retour sur la commémoration de l'armistice 
Centre communal d'action sociale
Association sportive omnisport
Résidence Happy sénior
Chorale chœur grenadine
Club culturel
Concert du Nouvel an

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS.....P4

Installation des nouveaux élus

SERVICE ENFANCE.....P4

Semaine de la science
Le petit déjeuner des parents
Halloween chez les capinghemmois
Spectacle de Noël

DOSSIER DU MOIS.....P5

Plan local d'urbanisme 2

INFORMATIONS LOCALESP6

Commerce de proximité
Travaux dans la commune
Concertation
Assistants maternelles
Sécurité des séniors
Inscription sur les listes électorales
Recensement
Animal domestique
Raticide
Information en temps réel
L'agenda
Etat civil



LE MOT DU MAIRE

Chères Capinghemmoises,
Chers Capinghemmois,



Cette fin année 2018 est particulière puisque nous avons célébré les 100 ans de la fin de la 1ère guerre mondiale, il était de notre devoir d'avoir cet hommage et se souvenir envers nos aînés qui se sont battus pour défendre les valeurs de notre pays, jusqu'au sacrifice de leur vie.

Un moment particulier pour nous rappeler le prix de la liberté. Je vous remercie d'être venus nombreux partager avec nos anciens combattants ce pan de l'histoire de France.

Cette année a également été marquée par la mise en place d'une concertation au niveau de la population dans le souci d'une démarche participative pour construire ensemble une vision partagée du développement de la commune. La prochaine réunion aura lieu le 10 décembre prochain. Nous vous attendons nombreux.

A l'approche de la période des fêtes de fin d'année, nous aurons l'occasion de nous retrouver lors des différentes manifestations : goûters de Noël, marché de Noël, spectacle de Noël offert à tous les enfants de la commune et moments de convivialité organisés par nos écoles et les associations.

Ces moments chaleureux nous permettent à tous de partager des moments agréables et d'échanger en cette période de fêtes.

J'aurai le plaisir de vous retrouver le samedi 19 janvier à l'occasion des vœux, salle Robert GESQUIERE à 19 heures.

En attendant, je vous souhaite une très belle fin d'année en famille ou entre amis.

Christian MATHON
Maire de Capinghem

VIE LOCALE ET ASSOCIATIONS

COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE / RETOUR SUR LA CÉRÉMONIE



11 NOVEMBRE 2018 - LE DEVOIR DE MÉMOIRE

Le 11/11/2018 à 11 heures, les cloches ont sonné 11 minutes à CAPINGHEM pour célébrer le centième anniversaire de l'armistice de la 1^{re} guerre mondiale. La Municipalité a consacré un très bel hommage aux morts pour la France, un cortège avec dépôt des gerbes sur les tombes et sur le monument. Plantation d'un érable canadien au boulodrome en mémoire aux soldats canadiens morts pour la France et plaque commémorative. La Marseillaise chantée par les élèves de l'école Lucie Aubrac et magnifique lâcher d'une centaine de ballons.

La cérémonie a continué salle GESQUIERE avec prise de parole de Josette BAUDOUIN rappelant quelques passages d'une période de l'histoire de notre commune. Un discours d'Antoine TRICOIT évoquant les grands événements de la première guerre mondiale, l'histoire d'une des plus grandes souffrances humaines. Et tous les

ans, un jour n'est pas de trop pour faire vivre un souvenir comme celui-là. Comme le Président de la République l'a rappelé l'année 2018 a été dédiée à la mémoire de Georges CLEMENCEAU, dans cette optique les élus du Conseil municipal des enfants ont chacun choisi une citation de Georges CLEMENCEAU. Le Président de l'UNC a pris la parole et M. le Maire a clôturé cette cérémonie avec la lecture du discours de notre Président de la République.

Enfin, remercions d'une part Mme BAUDOUIN, MM. TRICOIT et VAN LAETHEM pour leur contribution à l'exposition «CAPINGHEM 1914-1918» et d'autre part, les Archives départementales pour le prêt de planches relatant «Le Nord en guerre 1914-1918». Exposition proposée tant aux capinghemmois qu'aux élèves de l'école Lucie Aubrac.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEMAINE BLEUE

Vendredi 12 octobre, nombreux étaient les résidents de l'EHPAD qui participaient au **goûter offert par le CCAS** et la Municipalité. L'ambiance conviviale fut l'occasion pour certains d'échanger avec les membres du CCAS apportant joie et bonne humeur.

Samedi 13 octobre, le CCAS a organisé le **traditionnel repas des séniors**. Ces moments agréables tant attendus ont été des moments de partage, d'échanges autour d'un bon déjeuner rehaussé d'une ambiance festive.

GOÛTER DES SÉNIORS ET COLIS DE NOËL

Samedi 8 décembre à 15h30 salle GESQUIERE, les membres du **CCAS convient les capinghemmois, de 70 ans et plus, au tant attendu goûter de Noël**.



Autre rendez vous, ces mêmes capinghemmois **pourront retirer en mairie le samedi 15 décembre de 9h à 12h, les coquilles et chocolats de Noël**. Si pour des raisons de santé vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer, ils seront déposés à votre domicile.

VIE LOCALE ET ASSOCIATIONS



A.S.O. / DE NOUVELLES MÉDAILLES

Une nouvelle fois, Camille HADDOUCHE de l'Association sportive omnisport a excellé dans la discipline du karaté kyokushin, en se classant première dans les deux championnats d'Europe.

Contact : a.s.omnisport@gmail.com



RÉSIDENCE HAPPY SÉNIORS MARCHÉ DE NOËL

Laissez-vous séduire par la féerie de Noël à la Résidence Happy Senior

Samedi 8 décembre 2018

de 14h à 17h au 32 avenue Nelson Mandela à Capinghem. Le Marché de Noël de la Résidence laisse la part belle aux artisans qui déclinent un large choix d'idées cadeaux et de produits originaux.

Nous vous attendons nombreux à ce premier Marché de Noël !

Contact :

Sophie CHOVIN

Tél : 06.32.33.96.93

Email : schovin@residencehappysenior.fr

CHORALE CHŒUR GRENADINE CONCERT DE NOËL

Chorale chœur grenadine, les chorales A tout chœur, Fa Si La Forest et la Chorale la Mi Lomme présentent le Concert de Noël

Samedi 15 décembre 2018

à 15h à l'Eglise Notre Dame de la Visitation Place du Maréchal Leclerc à Lomme / Station métro : Lomme bourg.

Quatre chorales se mobilisent pour l'association
Une Ecole pour Viala (Haïti)
Au programme: variétés Françaises et étrangères

Entrée libre. Participation aux frais vente de gâteaux et boissons

De plus la Chorale chœur grenadine chantera en deuxième partie de l'assemblée des habitants d'Humanité le mardi 18 décembre prochain à l'Accueil de Marthe et Marie vers 18h20/18h30. Un marché de Noël vous y attendra.

CLUB CULTUREL DE CAPINGHEM / SORTIE JEUDI 13 DÉCEMBRE 2018



Du mois de février où nous nous sommes rendus à CAMBRAI (dans les salons Saint Jacques) pour un repas dansant avec, pour animation, un superbe spectacle « Les Années 60 » et au cours de chacun des mois jusqu'à novembre (7 sorties), où nous sommes allés de découverte en découverte au travers de nos visites de sites, il nous fallait terminer cette saison 2018 en beauté.

C'est donc dans la joie et la bonne humeur que notre club se rendra à RINXENT pour un déjeuner dansant au restaurant « La Hêtraie ».

Situé à 2 Km de l'A16, entre Boulogne sur Mer et Calais, ce restaurant apprécié par de nombreuses associations de notre région, mettra tout en œuvre, autour d'une table festive et conviviale pour nous satisfaire.

Cette dernière manifestation de la saison 2018 laissera place à une période de fin d'année dédiée aux festivités de Noël et Nouvel An. Notre association se réunira en janvier pour sa traditionnelle assemblée générale.

Contact : MARIE Francis - Tél : 03-20-09-24-84

NOUVEL AN / CONCERT DE JAZZ

Commençons l'année 2019 en musique !!! avec un concert de jazz. Le jazz est né au début du XXe siècle aux Etats-Unis, et plus précisément à la Nouvelle-Orléans. Le jazz a fêté ses cent ans en 2017. Ce concert organisé par la Municipalité aura lieu

Samedi 12 janvier 2019 à la salle Robert GESQUIERE à 20 heures 30

avec le Brass-Band de l'Union musicale d'Haubourdin dirigé par Philippe PAURISE
Ouverture des portes à 20 heures places limitées - Tarif : adultes 7 € / moins de 18 ans et étudiants : 3 €

Coupon ci-joint à compléter et chèque (à l'ordre du Trésor public) à déposer en mairie au plus tard le 7 janvier 2019



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

CEREMONIE / INSTALLATION DES NOUVEAUX ÉLUS



La cérémonie d'installation des deux nouveaux élus à l'élection du 2 octobre dernier s'est tenue samedi 13 octobre dernier à la mairie

M. le Maire et Antoine TRICOIT, Adjoint au Maire en charge de l'École, ont accueilli Victor DERMAUX et Marion LAROSE pour leur prise officielle de fonction.

Par ailleurs, il a été remis, entre autre, à Violette REVEL et Romane JACATON, élues sortantes, un diplôme de remerciements justifiant ainsi le réel intérêt apporté dans l'exercice de leur action respective pour la commune de Cappinghem.

Un verre de l'amitié est venu clore cette sympathique cérémonie.



SERVICE ENFANCE

LA SEMAINE DE LA SCIENCE MISE À L'HONNEUR

L'équipe d'animation du périscolaire a profité de la semaine de la science qui s'est déroulée du 15 au 19 octobre dernier pour proposer aux enfants des ateliers de découverte scientifique durant le temps du midi.

Des expériences magiques et surprenantes ont pu être réalisées par les enfants et leur ont permis de comprendre aussi certains mécanismes physiques et naturels (réactions chimiques entre différents liquides, les passages de l'état solide à l'état liquide, gazeux etc).

Des thématiques variées sont proposées aux enfants durant les différents temps périscolaires. Les animateurs sont sensibles aux actualités et aux propositions des enfants.

LE PETIT DÉJEUNER DES PARENTS

En septembre, l'équipe d'animation a développé une nouvelle initiative qui pourrait être déclinée sous différentes formes dans les prochains mois. Un petit déjeuner a été mis en place durant l'accueil de la garderie du matin aux parents et enfants présents.

Cela a rencontré un vif succès et a permis un vrai moment de convivialité et de partage entre l'équipe d'animation présente et les parents et enfants.

Une fois par mois ou tous les deux mois, un matin sera mis à l'honneur pour proposer un petit moment de partage. Ainsi, en octobre, l'équipe d'animation a proposé une dégustation de fruits secs pour le petit déjeuner.

HALLOWEEN CHEZ LES CAPINGHEMMOIS

Durant les vacances de la Toussaint, les enfants ont passé une semaine de vacances riche en activités et créations ! Au programme, la préparation d'une belle exposition et d'un goûter pour les parents le vendredi pour présenter les différentes décorations d'Halloween réalisées.

Les enfants ont pu découvrir tout au long de la semaine comment était célébré Halloween dans différents pays (Mexique, Etats Unis,

France etc). Cette tradition prend, en effet, une signification différente selon les pays.

En parallèle de ces réalisations, les enfants ont également pu assister au spectacle du Voyage de Pinocchio au Théâtre Sébastopol à Lille le mercredi 24 octobre, spectacle qui a beaucoup plu autant aux enfants qu'à l'équipe d'animation !

Le jeudi 25 octobre, une après midi exceptionnelle a été mise en place par l'équipe d'animation avec un karaoké géant et un goûter d'Halloween pour tous les enfants présents avec déguisements ! Une semaine donc riche en activités et moments de partage !

SPECTACLE DE NOËL

Le samedi 22 décembre prochain à 14h30, vos enfants sont invités par l'ensemble de l'équipe municipale à venir assister au spectacle de Noël à la salle Robert GESQUIERE.

Au programme cette année, "La Comédie Magique de Philippe", un grand spectacle qui transporte petits et grands dans un univers féérique (magie participative pour petits et grands, jeux interactifs pour les enfants, sculptures sur ballons, le Chat Botté en invité surprise et l'arrivée du Père Noël sous la neige !).

A cette occasion, vous pouvez venir déposer vos enfants à la salle Robert GESQUIERE à partir de 14h auprès de l'équipe d'animation.

A la suite de ce spectacle, un goûter sera proposé à vos enfants par l'équipe d'animation. Vous pourrez ainsi venir récupérer vos enfants à 16h30.

Inscription préalable obligatoire auprès du Service enfance



DOSSIER DU MOIS : PLAN LOCAL D'URBANISME / 2



Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document qui définit les orientations et règles d'aménagement sur un territoire. Il fixe les **normes de planification de l'urbanisme** pour une commune ou un groupement de communes. Il établit ainsi les principales **règles applicables à l'utilisation du sol** sur un territoire déterminé. Il est établi par la Métropole Européenne de Lille. Après son élaboration, le PLU peut éventuellement être révisé ou modifié.

C'est donc un document qui définit les **règles en matière de construction**. Il décline les règles d'utilisation des sols qui serviront à l'instruction des permis et autres demandes d'autorisation. Le PLU nous concerne donc tous, pour construire un logement, créer une extension, construire un abri de jardin.

Consulté avant l'achat d'un bien immobilier, ou pour connaître les projets d'aménagement et de développement, le PLU recouvre des champs aussi variés que l'économie, la mobilité, l'habitat, l'environnement ... tout ce qui constitue le cadre de vie.

Pourquoi réviser le PLU ?

Au niveau national les règles ont changé. La **loi ALUR** de 2014 a modifié les choses sur le plan de l'habitat et de l'urbanisme et les **lois Grenelle** ont eu un impact sur les politiques environnementales.

A l'échelle de la métropole, quelques changements sont également à noter : le **SCOT, nouveau Schéma de COhérence Territoriale**, a été adopté, et impose une compatibilité avec le PLU. Le dernier PLU datant de 2004, il est donc apparu opportun pour la MEL de le réviser.

Les phases d'élaboration du PLU

L'élaboration du PLU inclut des phases de **concertation du public**. Lancée en 2015, la révision du PLU a intégré une 1^{ère} phase de débat entre les élus métropolitains, dès 2016, pour définir les grandes orientations du **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**.

Après une phase de concertation des habitants, un projet de PLU a été arrêté en conseil métropolitain. Ce projet concernant les 85 communes de la MEL, chaque **conseil municipal a émis un avis**, avec ou sans réserves, sur le PLU.

Il doit maintenant être soumis à **enquête publique** pour entrer en vigueur en 2019. D'ici la date d'entrée en vigueur, le PLU actuel, adopté en 2004, reste la règle et constitue le cadre de référence en matière d'aménagement.

L'enquête publique

Dès le 20 novembre 2018, et jusqu'au 11 janvier 2019, la MEL ouvre une phase d'enquête publique. Cette phase prévoit de recueillir l'avis des administrés sur le projet de PLU. Ainsi, on

retrouve plusieurs modalités permettant à chacun de s'exprimer :

- La mise à disposition d'un registre numérique (à l'adresse suivante : <http://www.registre-numerique.fr/PLU2-MEL>) pour recueillir les avis et remarques
- La mise à disposition, dans chaque mairie, des documents relatifs au PLU de la commune concernée (règlements, cartes). Ces **documents sont librement consultables**.
- La mise à disposition, au sein de communes dites « pivots », de **bornes interactives** avec consultation de tous les documents relatifs, et de registres papier pour recueillir les avis. Les communes « pivots » dont dépend Capinghem sont Pérenchies, Marcq-en-Barœul et Lambersart.
- Des permanences seront également assurées par les différents commissaires enquêteurs. Pour Capinghem, Monsieur COURQUIN, commissaire enquêteur de référence, tiendra des permanences, en mairie, les **15 décembre 2018, de 9h à 12h, et 08 janvier 2019, de 14h à 17h**. Ces permanences vous permettront de faire remonter vos avis et remarques, mais également d'obtenir des précisions sur les documents et cartes présentés.
- Enfin, vous avez également la possibilité **de déposer, sur papier libre, vos avis** et remarques en mairie – documents qui seront relayés et transmis à la MEL, pour être intégrés aux registres.

Vous retrouverez une information détaillée sur l'enquête publique sur la page suivante : <http://www.lillemetropole.fr/mel/services/amenagement-du-territoire/plu/actualites/enquetes-publiques-plu2.html>



INFORMATIONS LOCALES

COMMERCE DE PROXIMITÉ / IMPLANTATION D'UNE HALLE



Un concept de « marché frais » pour relancer le commerce local.

Le chantier de terrassement vient de se terminer à l'angle de la rue Poincaré et de la rue de l'église. Place-O-Marché, à l'origine du concept et déjà visible dans plusieurs communes, entame la réalisation d'un bâtiment qui devrait devenir le moteur d'activité du centre-ville.

Place-O-Marché a pour vocation de contribuer à la redynamisation du commerce indépendant dans les métiers de bouche en accueillant sous un même toit plusieurs artisans indépendants. Le futur bâtiment capinghemmois s'inscrit dans l'air du temps. Inspirée du style Baltard, la halle qui conjugue le fer et le verre accueillera dans ses 1000 m² dès le mois de février cinq commerçants : boucher-charcutier, primeur-fromager, boulanger-pâtissier, caviste et restaurateur.

Une nouvelle histoire s'écrit. Place-O-Marché gère la halle en recrutant et en assurant la coordination avec les futurs commerçants sur la base d'un partenariat. Ceux-ci sont invités à innover, en créant, par exemple, un espace dégustation qui devrait contribuer, au fil des échanges, à devenir un lieu de proximité avec les visiteurs.

Deux mois seront nécessaires pour l'aménagement des cellules commerciales avant l'ouverture prévue pour Pâques 2019. D'après Place-O-Marché, la halle de Capinghem se situe dans un contexte de développement du commerce de proximité et répond aux attentes des consommateurs « en inventant un lieu attractif car convivial, une large variété de choix, des produits frais et cuisinés



maison ». Ce concept d'un genre nouveau sera permanent, ouvert 6 jours sur 7, il se verra « fonctionnel et accessible » face à la concurrence des zones commerciales et du e-commerce.

Chaque lieu d'implantation fait l'objet, par le concepteur, d'une étude de marché approfondie menée par un cabinet d'experts. C'est donc une nouvelle histoire qui débutera dans la commune, elle qui depuis de très nombreuses années, ne possède plus de commerce de bouche traditionnel.



TRAVAUX DANS LA COMMUNE / RÉCAPITULATIFS

Agenda des travaux en cours et à venir sur la commune. La période d'intervention ne constitue pas la durée des travaux.

Date	Période d'intervention	Objet des travaux	Adresse concernée	Société	Mesures prises
31/10	2 mois	Sondages géotechniques	Rue de la Hollande	ABROTEC NORD	Basculement de la circulation sur la chaussée opposée au droit du chantier, stationnement interdit, vitesse limitée à 30 km/h
5/11	3 mois	Vérification de qualité structure, tranchée ENEDIS demande par la MEL	Rue de la Pépinière	GINGER BTP	Basculement de la circulation sur la chaussée opposée au droit du chantier
9/11	22 jours	Extension du réseau gaz	2 au 4 ruelle des Carmélites	LOCATRA	Circulation alternée par feux tricolores, stationnement et dépassement interdits, vitesse limitée à 30 km/h
12/11	1 mois	Travaux de réseau de fibre optique	Avenue Mandela et rue Poincaré au 43, 58 bis et 82	SADE TELECOM	Chaussée rétrécie, circulation alternée par feux tricolores, stationnement interdit, vitesse limitée à 30 km/h
12/11	8 mois	Travaux d'assainissement. Tout à l'égout	Domaine de la Hollande	SADE CGTH	Circulation alternée par feux tricolores, stationnement interdit, vitesse limitée à 30 km/h

INFORMATIONS LOCALES

LISTES ÉLECTORALES / INSCRIPTIONS

Le formulaire (disponible en mairie ou sur le site : www.service-public.fr) est à compléter et à joindre avec les justificatifs suivants :



Avant le 31 décembre,
inscrivez-vous
sur les listes électorales !

1/ La copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité, ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription

2/ Un justificatif de domicile (facture eau, gaz, électricité, avis d'imposition, quittances de loyer...)

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités, avant le 31 décembre 2018, à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur éventuel rattachement à un nouveau bureau de vote.

ANIMAL DOMESTIQUE / LE CHAT

Il a été constaté que des chats domestiques ont été retrouvés morts empoisonnés. De tels agissements sont inacceptables pour la préservation de la vie animale.

Ainsi, le code pénal dispose dans l'article R 655-1 que le fait, sans nécessité, publiquement ou non, de donner volontairement la mort à un animal domestique ou apprivoisé ou tenu en captivité est puni de l'amende pouvant atteindre 1500.00€ voire 3000.00€ en cas de récidive.



DATES À RETENIR / AGENDA 2018 - 2019

Décembre 2018

Samedi 8 : Goûter des séniors organisé par le CCAS
Lundi 10 : Développement urbain avec le CAUE de 18h à 20h salle Gesquière
Jeudi 13 : Sortie Club culturel à Rinxent
Vendredi 14 : Marché de Noël organisé par l'école
Samedi 15 : Colis de Noël remis en mairie
Samedi 22 : Spectacle de Noël organisé par le Service enfance
Lundi 24 : Messe de minuit à l'église Saint Vaast

Janvier 2019

Samedi 12 : Concert du Nouvel an
Samedi 19 : Cérémonie des vœux de M. le Maire



L'ÉCHO - DÉCEMBRE 2018

Directeur de publication : Christian MATHON
Conception : Denis DESCAMPS
Réalisation : Marie Claude FICHELLE



RECENSEMENT / À PARTIR DE 16 ANS

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche, lui-même, de se faire recenser soit en ligne, soit auprès de la mairie de son domicile avec une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport), du livret de famille et d'un justificatif de domicile.



Le recensement permet au jeune d'effectuer la journée défense et citoyenneté (JDC), de s'inscrire, entre autre, aux examens (BEP, Baccalauréat, ...), à l'examen du permis de conduire, ...

Le jeune titulaire d'une carte d'invalidité à 80% minimum peut demander à être exempté de la JDC en fournissant dès le recensement une photocopie de sa carte. Le jeune atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante peut également demander à être exempté de la JDC dès le recensement. Un certificat médical lui sera demandé ultérieurement lors de l'examen de sa demande.

Contacts : la mairie ou le site : www.defense.gouv.fr/jdc

ANIMAL NUISIBLE / LE RAT

Des sachets de raticide sont disponibles gratuitement en mairie aux horaires d'ouverture.

N'oubliez pas de vous munir d'un sachet.



SMS / INFORMATION EN TEMPS RÉEL

A partir du 15 décembre 2018, la mairie mettra en place un système d'informations par SMS.

Vous pourrez ainsi recevoir en temps réel, directement sur votre smartphone, diverses notifications :

- Informations urgentes émanant de la Préfecture
- Événements exceptionnels
- Actes d'état civil disponibles en mairie
- Informations périscolaires (cantine, garderie...)
- Événements à ne pas manquer

Le formulaire d'inscription est disponible en mairie, ainsi que sur le site Internet de la commune, à l'adresse :

<https://capinghem.fr>

ETAT CIVIL 2018

Naissances

PICHARD LOUIS le 19 oct.
LEFEBVRE Avril le 13 nov.
TSHUNZA KALALA Aznael le 22 nov.

Décès

LECLERCQ ép. SAUDEMONT Mauricette le 15 oct.
DEMEYER Jean Marie le 27 nov.